



* * *

Service de pédiatrie

Guide du médecin-assistant en pédiatrie

* * *

Dre Aurélie Mauerhofer
Responsable du tournus MA et Res-For-Ped
aurelie.mauerhofer@chuv.ch

Dre Anita Truttmann
Responsable du tournus MA et Res-For-Ped
anita.truttmann@chuv.ch

Dre Margherita Plebani
Suivi et accompagnement des MA
margherita.plebani@chuv.ch

Comité des médecins-assistants de pédiatrie
ped.comitema@chuv.ch

Prof. François Angoulvant
Chef de service
francois.angoulvant@chuv.ch

Vanessa Paillard
Gestionnaire administrative
du personnel médical
Tél. +41 21 314 36 33
vanessa.paillard@chuv.ch

Tomy Urmankovic
Gestionnaire administratif
Res-For-Ped
Tél. +41 21 314 06 02
tomy.urmankovic@chuv.ch

Table des matières

1.	Organisation générale et description des différentes unités de formation en pédiatrie	4
1.1.	Le département femme-mère-enfant (DFME) au CHUV	4
1.2.	Lieux d'hospitalisation et codes de la structure – HE (Bugnon 50)	5
1.3.	Unités formatrices pour la pédiatrie au DFME.....	6
2.	Parcours de formation en pédiatrie et filières CHAT	7
3.	Contenu de la formation en pédiatrie	10
3.1.	Formation structurée obligatoire	10
3.2.	Formation structurée facultative	11
3.3.	Formation pratique	11
3.4.	Soutien théorique à la formation	11
4.	Mentorat	12
5.	Evaluations	12
6.	Cahier des charges du médecin assistant en pédiatrie	13
6.1.	Les soins au patient et sa famille.....	13
6.2.	L'enseignement	13
6.3.	La recherche	13
6.4.	La charge administrative : tenue du dossier médical, lettre de sortie et facturation.....	14
7.	Gestion des temps : plannings, vacances, absences, congés maternités	14
8.	Bien-être au travail.....	14

Bienvenue dans le service de pédiatrie du CHUV !

Que vous y soyez pour de nombreuses années de formation universitaire ou pour une expérience pédiatrique plus courte, nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous et espérons que vous y apprendrez votre métier avec plaisir !

L'activité de médecin-assistant a pour particularité de mêler une formation dans une spécialité et la responsabilité de médecin diplômé. Cela pose de nombreux défis pour les jeunes médecins, mais permet également d'évoluer dans le monde professionnel avec un apprentissage très clinique. Vous pourrez profiter des multiples facettes de la pédiatrie au sein des différentes unités des services de pédiatrie et de néonatalogie.

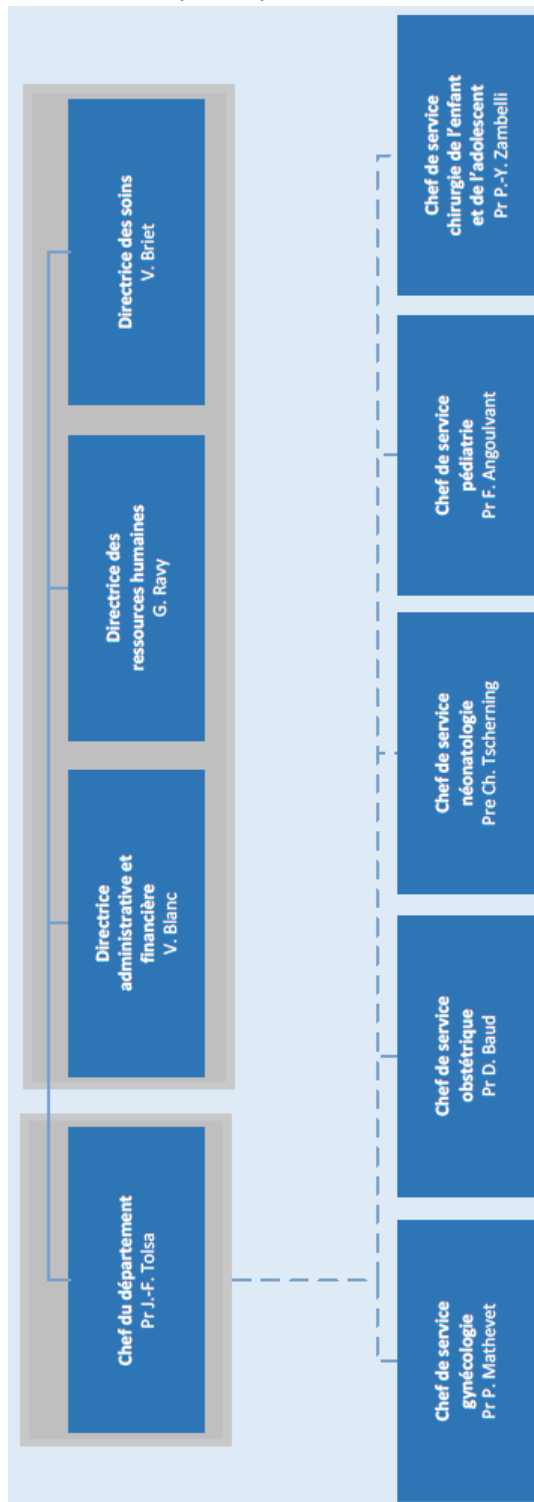
Ce guide a pour buts principaux de montrer les grandes lignes d'organisation du service, du contenu de la formation en pédiatrie proposée par le CHUV et exigée par l'ISFM et de répertorier quelques sources d'information importantes dans votre cursus. Les différentes filières de formation sont également présentées.

Nous espérons que vous pourrez vous épanouir professionnellement au sein de notre institution pour devenir les pédiatres de demain et prendre soin de la santé des enfants. Nous vous accompagnerons au long de ce chemin enrichissant !



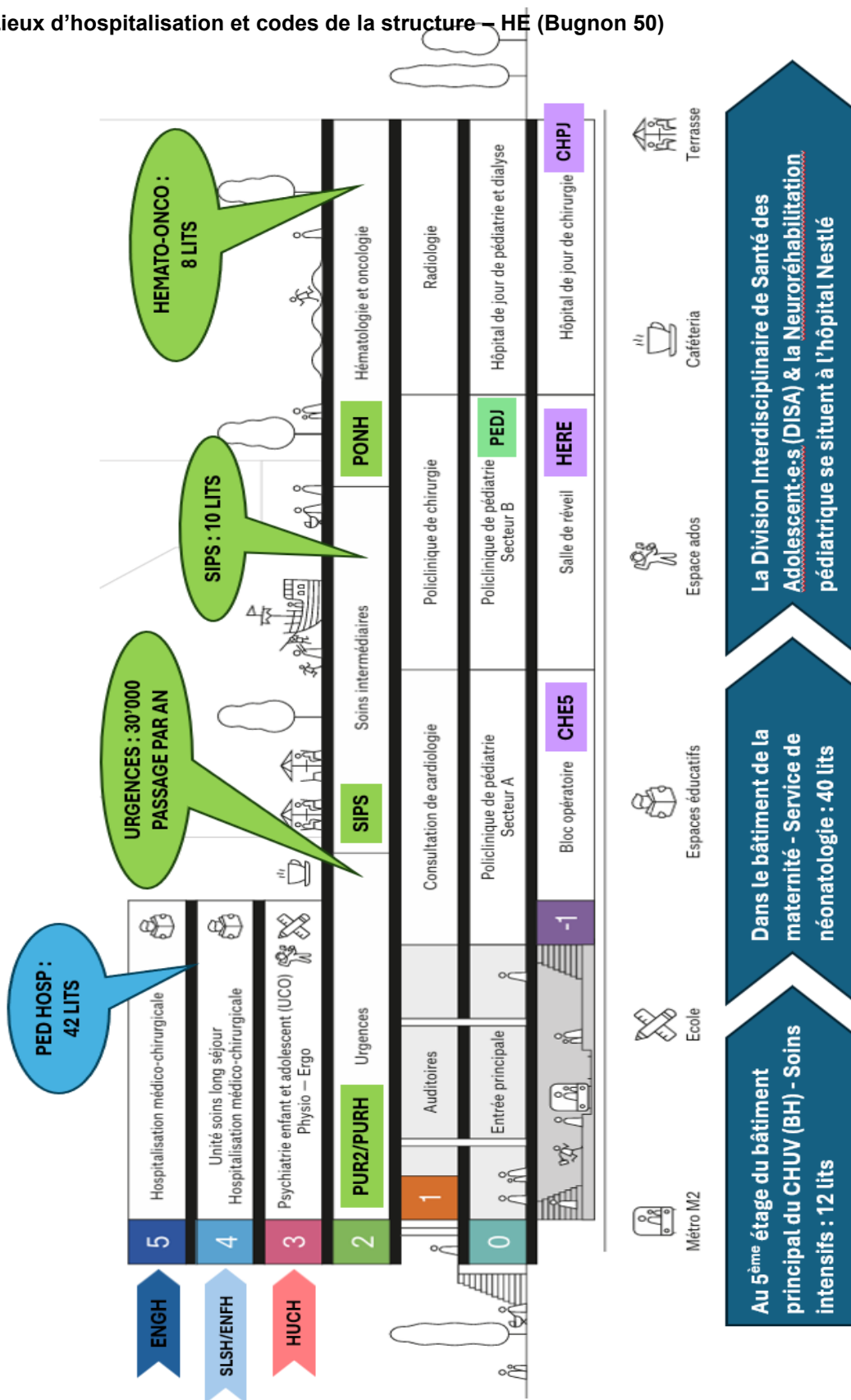
1. Organisation générale et description des différentes unités de formation en pédiatrie

1.1. Le département femme-mère-enfant (DFME) au CHUV

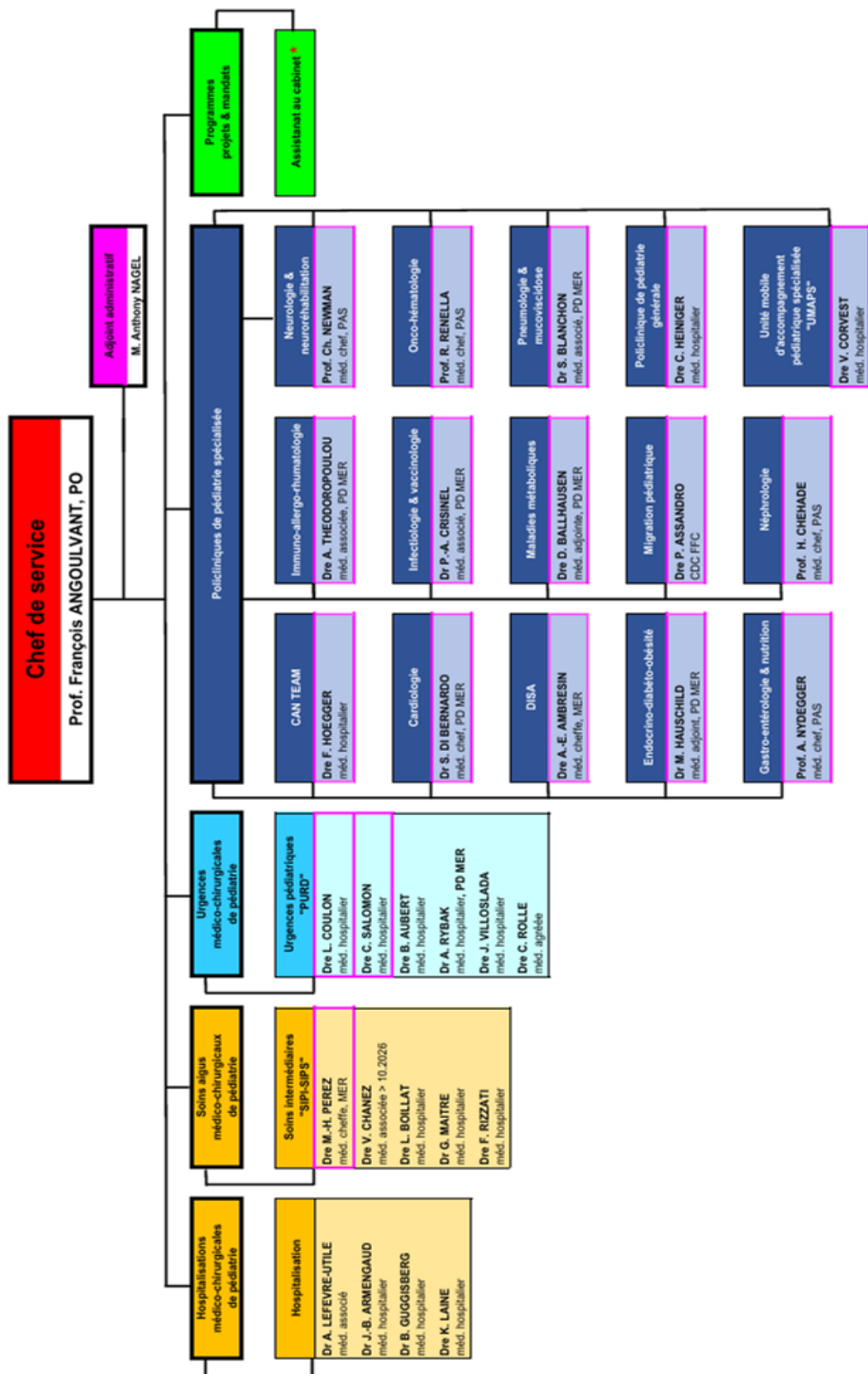


1.2. Lieux d'hospitalisation et codes de la structure – HE (Bugnon 50)

HOPITAL DES ENFANTS (Bugnon 50)



1.3. Unités formatrices pour la pédiatrie au DFME



* 12 cabinets (nombre susceptible d'évoluer) de pédiatrie générale (entre 40 et 80%) + 1 centre de consultation spécialisé dans les troubles du neuro développement (consultations de la Libellule).
 En plus des différentes unités formatrices de pédiatrie du CHUV. Les médecins-assistants ont la possibilité de se familiariser avec la dermatologie pédiatrique.

□ = responsable d'unité

2. Parcours de formation en pédiatrie et filières CHAT

L'obtention du titre de spécialiste en pédiatrie nécessite 5 ans de formation en pédiatrie ou 4 ans de pédiatrie et 1 année dans une autre spécialité ou année de recherche.

Un an de formation au minimum doit être accompli dans un autre établissement reconnu pour la formation post-graduée en pédiatrie. Trois à 12 mois de néonatalogie sont requis pour la formation en pédiatrie.

Les établissements de formation post-graduée sont classés en 5 catégories d'après leurs caractéristiques. La durée maximale de reconnaissance en tant qu'établissement de formation post-graduée est définie pour chaque catégorie par l'ISFM, avec des durées de formation reconnues de 1 à 4 ans. Deux ans sont exigés dans un établissement de catégorie 3 ans ou 4 ans.

Le CHUV fait partie des établissements de formation de catégorie 4 ans pour la pédiatrie.

Le DFME comprend environ 70 postes de formation pour la pédiatrie, à temps plein ou à temps partiel. Ces postes sont, pour la plupart, des postes du réseau pour la formation post-graduée en pédiatrie, Res-For-Ped, dont le service de pédiatrie du CHUV fait partie.

Le Res-For-Ped est un réseau de formation de 10 unités hospitalières pédiatriques de Suisse romande, qui offre une formation la plus complète et moderne possible de spécialiste en pédiatrie. Son but est de former les futurs pédiatres de premier recours ou hospitaliers, les futurs pédiatres pour la relève académique et universitaire ainsi que ceux qui seront actifs dans des organisations sanitaires. Plus d'informations concernant le Res-For-Ped sont disponibles sur internet ([Presentation Service de pediatrie du DFME et Res-For-Ped.pdf](#)).

Quelques postes de formation en pédiatrie du DFME sont gérés hors du réseau et sont en principe réservés à des médecins assistants avancés dans la formation ou avec un profil académique clair.

Parallèlement aux postes de pédiatrie du CHUV et des postes du réseau, nous collaborons également avec le service de pédiatrie des HUG en favorisant régulièrement les échanges de médecins assistants pour 12 mois entre les 2 services.

Le parcours de formation comprend une formation pédiatrique de base partagée entre les hôpitaux régionaux et les unités du CHUV permettant à chaque médecin assistant d'acquérir une base de pédiatrie solide commune. Le médecin assistant doit ensuite, avec l'aide de ses superviseurs et d'entente avec eux, définir dans quelle filière de formation il souhaite se former. Après 18 mois de formation en pédiatrie, cette orientation par filière devrait être définie.

Les différentes filières sont représentées par l'acronyme CHAT :

- **C** : relève des pédiatres de premier recours, installés en cabinet
- **H** : relève des pédiatres hospitaliers
- **A** : relève des pédiatres académiques, travaillant en hôpital universitaire
- **T** : année de clinique dans une autre discipline que celle visée ou orientation de carrière indéterminée (max 18 mois)

La description des filières et exigences du service de pédiatrie pour la formation dans les différentes filières figure dans le tableau ci-dessous. Pour ce qui concerne les carrières académiques, nous vous proposons de consulter le guide des carrières académiques de l'UNIL, disponible en ligne ou par le lien suivant : [handbook_releve.pdf](#)

L'élaboration du parcours de formation au sein du CHUV est faite par la Prof. Anita Truttmann, la Dre Aurélie Mauerhofer et la Dre Margherita Plebani. Les tournus de base comprennent le plus souvent les rotations aux urgences, dans les étages d'hospitalisation et en néonatalogie.

L'orientation du médecin assistant, tout comme l'ensemble de sa formation sont discutés 1 à 2 fois par année avec la Prof. Truttmann, la Dre Mauerhofer, la Dre Plebani ainsi qu'avec le Prof. Angoulvant. Le médecin assistant est responsable de les contacter, afin de solliciter des entretiens réguliers.

Les rotations de la deuxième partie de formation sont décidées et planifiées dans un second temps, en fonction des besoins et intérêts du médecin assistant pour sa formation ainsi que des besoins et possibilités du service.

En principe, les rotations au CHUV se font chaque 6 mois. Dans certaines situations, il arrive qu'une rotation dure 12 mois.

Les médecins assistants faisant partie du Res-For-Ped ont un parcours de formation défini entre 1-2 hôpitaux régionaux et le CHUV. La première partie du cursus est prévue dès l'engagement et la suite de la formation est complétée selon les filières.

Filières CHAT : Exigences pour la formation post-graduée en pédiatrie au CHUV		
	Médecin assistant-e en pédiatrie	Chef-fe de clinique en pédiatrie (y.c. adj. et éventuellement médecin assistant-e aîné-e)
C	Relève cabinets: futurs médecins installés en cabinet (individuel ou en groupe)	
Clinique	Selon exigences ISFM: 5 ans de pédiatrie ou 4 ans de pédiatrie et 1 an dans une autre spécialité/de recherche. Minimum 2 sites de formation pour la pédiatrie et minimum 2 ans en hôpital universitaire; 3 mois minimum en NAT Expérience en cabinet durant la formation conseillée	Perfectionnement selon intérêts, formation et besoins.
Formation structurée	Programme de formation post-graduée en pédiatrie Cours obligatoires pour la pédiatrie : Cours développement, start4neo, PALS/EPALS Cours transversaux CHUV obligatoires : sécurité du patient, éthique, gestion de l'erreur Cours transversaux CHUV proposés : économie de la santé, droit médical, evidence based medicine, prise en charge de la douleur, annonce de mauvaises nouvelles, ...	Cours théoriques complémentaires selon pratique visée et besoins: Médecine communautaire, santé publique, médecine des adolescents, assurances sociales, entretien motivationnel etc.
Recherche	Thèse conseillée, publication d'au moins un case-report durant la formation universitaire	Réalisation et publication d'une étude au moins
Enseignement	Encadrement des stagiaires et en fin d'assistantat, début d'enseignement clinique aux jeunes médecins assistants.	Formation obligatoire à l'encadrement des étudiants et médecins assistants (cours TeachUp "encadrer en milieu clinique"); plus selon intérêt et besoins.
Gestion	Cours conseillés d'installation en cabinet, sensibilisation à l'asséurologie, économie de la santé.	Gestion d'activité clinique et d'équipe
H (B)	Relève hospitalière: futurs médecins cadres dirigeant des services dans des hôpitaux cantonaux et régionaux ou occupant des postes de médecins cadres dans des services du CHUV.	
Clinique	Selon exigences ISFM: 5 ans de pédiatrie ou 4 ans de pédiatrie et 1 an dans une autre spécialité/de recherche. Minimum 2 sites de formation pour la pédiatrie et minimum 2 ans en hôpital universitaire dont NAT (min 3 mois, max 12 mois); 6 mois SIP exigé par le service	Expérience large en médecine hospitalière, tournus de travail dans des hôpitaux et services variés : urgences, SIP , NAT... Va et vient entre l'hôpital universitaire et l'hôpital régional ou cantonal Éventuellement formation approfondie
Formation structurée	Programme de formation post-graduée en pédiatrie Cours obligatoires pour la pédiatrie : Cours développement, start4neo, PALS/EPALS Cours transversaux CHUV obligatoires : sécurité du patient, éthique, gestion de l'erreur Cours transversaux CHUV proposés : économie de la santé, droit médical, evidence based medicine, prise en charge de la douleur, annonce de mauvaises nouvelles, ...	Selon intérêt: santé publique ou épidémiologie, Qualité et sécurité des soins Cours de recherche clinique (co-investigateur, investigateur, promoteur ou CAS complet), cours "scientific writing"
Recherche	Thèse demandée (MD); au moins une étude publiée (premier auteur) dans un journal peer-review	Participation à la réalisation de plusieurs études publiées en tant que premier auteur (journaux peer-review) Communications en recherche clinique
Enseignement	Encadrement des stagiaires et en fin d'assistantat, début d'enseignement clinique aux jeunes médecins assistants.	Formation obligatoire à l'encadrement des étudiants et médecins assistants (cours TeachUp "encadrer en milieu clinique"). Expérience pédagogique adaptée à l'enseignement post-gradué et continu, éventuellement Master in Medical Education
Gestion	Travail interprofessionnel et multidisciplinaire	Gestion / participation à la gestion de projets hospitaliers et de filières cliniques spécialisées. Expérience et formation en supervision clinique, gestion d'équipe et d'encadrement (chef-fe de clinique aîné-e: cours de management pour cadres et entretien d'appréciation, microMBA, év. CAS/MAS/MBA)
A	Relève académique: futurs médecins cadres académiques dans les hôpitaux universitaires	
Clinique	Selon exigences ISFM: 5 ans de pédiatrie ou 4 ans de pédiatrie et 1 an dans une autre spécialité/de recherche. Minimum 2 sites de formation pour la pédiatrie et minimum 2 ans en hôpital universitaire dont NAT (min 3 mois, max 12 mois).	Expérience approfondie dans le domaine de recherche et de spécialisation, éventuellement formation approfondie Séjour dans un centre universitaire étranger en fin de formation
Formation structurée	Programme de formation post-graduée en pédiatrie Cours obligatoires pour la pédiatrie : Cours développement, start4neo, PALS/EPALS Cours transversaux CHUV obligatoires : sécurité du patient, éthique, gestion de l'erreur Cours transversaux CHUV proposés : économie de la santé, droit médical, evidence based medicine, prise en charge de la douleur, annonce de mauvaises nouvelles, ...	Selon intérêt: santé publique ou épidémiologie Qualité et sécurité des soins Cours de recherche clinique (co-investigateur, investigateur, promoteur ou CAS complet) et/ou fondamentale, cours "scientific writing".
Recherche	Thèse obligatoire (MD ou MD-PhD) Au moins une étude publiée (premier auteur) dans un journal peer-review et une communication à une conférence nationale Intégration précoce dans les projets de recherche: Participation active aux recherches du service, rédaction d'un protocole de recherche propre. Idéalement, obtention d'un poste financé pour la recherche ou des bourses.	Plusieurs articles en tant que premier auteur (journaux peer-review) et plusieurs communications au plan national et international. Cohérence thématique des travaux scientifiques. Fonds de recherche ou de bourses de relève académique. Comme chef-fe de clinique aîné-e, activité de recherche autonome
Enseignement	Encadrement des stagiaires et en fin d'assistantat, début d'enseignement clinique aux jeunes médecins assistants.	Formation obligatoire à l'encadrement des étudiants et médecins assistants (cours TeachUp "encadrer en milieu clinique", puis "enseigner efficacement en milieu universitaire"). Expérience pédagogique adaptée à l'enseignement pré-gradué, post-gradué et continu. Éventuellement Master in Medical Education
Gestion	Travail interprofessionnel et multidisciplinaire	Gestion / participation à la gestion de projets hospitaliers et de filières cliniques spécialisées. Expérience et formation en supervision clinique, gestion d'équipe et d'encadrement (chef-fe de clinique aîné-e: cours de management pour cadres et entretien d'appréciation, microMBA, év. CAS/MAS/MBA).
T (D-X)	Année de clinique dans une autre discipline que celle visée ou orientation de carrière indéterminée (en principe moins de 18 mois)	

3. Contenu de la formation en pédiatrie

La formation en pédiatrie répond à des objectifs d'apprentissage, qui sont répertoriés en détail dans le programme de formation post-graduée du spécialiste en pédiatrie de l'ISFM. Vous pouvez accéder à ce document par le lien suivant : [kinder und jugendmedizin version internet f.pdf](#)

ou par le site de l'ISFM, dans le chapitre pédiatrie, sous « Pédiatrie, programme de formation post-graduée ».

L'organisation de la formation post-graduée en pédiatrie au CHUV est structurée de façon à correspondre à ces objectifs d'apprentissage.

La formation post-graduée au CHUV comprend une formation structurée obligatoire, une formation structurée facultative ainsi qu'une formation pratique avec l'enseignement clinique au lit du malade.

3.1. Formation structurée obligatoire

Les différentes unités d'hospitalisation, de sous-spécialités, ainsi que les urgences médico-chirurgicales ont mis en place des formations structurées accélérées obligatoires en début de rotation, afin d'introduire les nouveaux médecins assistants dans leur unité. Le contenu et l'horaire de ces formations vous seront communiqués à votre arrivée dans les unités/services concernés.

Le service propose également un programme de formation structurée théorique sur 2 ans dont le contenu est enregistré dans un dossier partagé du CHUV :

(/PED\FORMATIONS_MEDICALES\Formation accélérée et continue MA\Par thématiques\1. Formations 2025-2026).

Pour votre FMH, les cours suivants sont indispensables :

- **Cours d'urgences pédiatrique** (2 jours): les cours d'introduction des urgences médico-chirurgicales valident les crédits nécessaires
- **Cours de néonatalogie** (2 jours) : les cours d'introduction du service de néonatalogie valident les crédits nécessaires
- **Cours de pédiatrie du développement** (5 jours) : donné 1 fois par an au CHUV, demande à faire à l'unité de développement + demande de formation sur le formulaire ad hoc avant le début du tournus concerné. Conseillé de s'annoncer dès le milieu de formation.
- **Cours PALS ou EPALS**
- **Cours Start4Neo**
- **80 crédits de formation** post-graduée y compris la participation à un **congrès de la Société Suisse de pédiatrie** (2 jours)

(voir lien [kinder und jugendmedizin version internet f.pdf](#))

Enfin, le CHUV a mis en place des cours transversaux obligatoires pour les médecins assistants qui concernent la sécurité du patient, l'éthique, la gestion de l'erreur et l'annonce des mauvaises nouvelles.

3.2. Formation structurée facultative

De nombreux colloques de formation ont lieu de façon hebdomadaire au sein du service de pédiatrie et la présence des médecins assistants à ces colloques est fortement souhaitée. Cette offre répond à l'exigence de l'ISFM pour les établissements de formation, de proposer 4h de formation structurée par semaine aux médecins en formation. Ces colloques sont également accessibles en visio-conférence.

Les médecins assistants participent de façon active à certains de ces colloques en les présentant.

Le CHUV propose par ailleurs de nombreux cours transversaux gratuits à l'attention des médecins assistants et chefs de clinique, entre autres dans le domaine de la recherche.

Les médecins du service sont encouragés à participer au congrès annuel de la Société Suisse de Pédiatrie. Pour les MA qui effectuent une présentation (orale ou poster) le service assure une participation aux frais.

Les médecins sont également encouragés à participer à d'autres congrès de pédiatrie. En cas de présentation d'un travail, les frais peuvent être partiellement pris en charge par le service.

Il existe par ailleurs des journées de formation continue en pédiatrie 3 fois par année en Suisse romande auxquelles les médecins peuvent assister.

Les médecins assistants du service de pédiatrie bénéficient de 3 jours de formation par année comprise dans leur temps de travail et de 5 jours l'année où ils participent au cours de développement.

Pour assister à ces formations d'une journée ou plus, un formulaire de demande de formation doit être rempli et signé par votre superviseur direct puis validé par le chef de service avant la participation au congrès. Il doit être renvoyé préalablement à l'élaboration des plannings avant le début des tournus (cf. guide sur la gestion des temps, annexe 4).

3.3. Formation pratique

La formation pratique se fait lors de l'enseignement clinique au lit du malade ainsi que lors des ateliers d'exercices (simulation, sutures, plâtres, ponction lombaire, intra-osseuses, cathéters ombilicaux selon les unités/services).

3.4. Soutien théorique à la formation

- Accès par PubMed et PerUnil à de nombreux articles et journaux médicaux gratuitement
- Accès gratuit à UpToDate
- Vademecum de pédiatrie : [Site Pedibook](#) | [Vademecum de pédiatrie – Ped-ro](#)
- Vademecum de néonatalogie
- Vademecum de traumatologie pédiatrique

- Supports de cours d'introduction dans les différentes unités
- Bibliothèque : livres et CD-rom, accès à la bibliothèque de la FBM

4. **Mentorat**

Le mentorat prend différentes formes dans le service de pédiatrie. La Prof Truttmann, la Dre Mauerhofer et la Dre Plebani proposent des entretiens de plans de carrières 1-2 fois par année aux médecins assistants dans lesquels les projets et plans de formations sont discutés. Vous pouvez également les contacter en cas de difficultés.

Un système de mentorat par un cadre du service, sans lien hiérarchique direct, est également proposé aux médecins assistants, pour un accompagnement par un senior dans vos réflexions, difficultés et besoin de conseils sur vos parcours professionnels.

Enfin, le Prof Angoulvant, chef de service est toujours disponible également pour les médecins assistants en cas de besoin.

5. **Evaluations**

Conformément aux exigences de formation de l'ISFM, chaque médecin assistant a l'obligation d'être évalué après 2 mois (par 2 CDC ou 1 CDC et un cadre) puis après 6 mois (par un CDC et un cadre). Si la rotation dure plus de 6 mois, les évaluations se font ensuite chaque 6 mois. En cas d'identification d'une difficulté majeure, une évaluation a lieu après 6 à 8 semaines, puis à 3 mois et 6 mois. Au cas où un médecin-assistant est en difficulté, le cadre de l'unité responsable a l'obligation de le soutenir et de le suivre à l'aide d'objectifs d'apprentissage clairs.

Deux différents formulaires d'évaluation sont disponibles dans la page du service de pédiatrie dans Tribu ([Service de pédiatrie \(PED\)](#)). Le premier ([Pages - Document](#)) est destiné aux médecins-assistants dans leurs 2,5 premières années de formation de pédiatrie et le second ([Pages - Document](#)) pour les médecins-assistants en fin de formation.

Une copie doit être envoyée après chaque évaluation au secrétariat du Prof. Angoulvant.

De plus, les médecins-assistants sont tenus de réaliser au moins 2 évaluations en milieu de travail (Mini-CEX/DOPS) par tournus et au minimum 4 par année ([Pages - Document](#)).

A noter que le médecin assistant est responsable de l'organisation de ses évaluations avec ses supérieurs ainsi que des Mini-CEX et DOPS.

Parallèlement, le médecin assistant remplit son logbook électronique de l'ISFM au cours de sa formation. Les certificats du logbook électronique de l'ISFM sont établis à la fin de chaque tournus ou à la fin de sa formation au CHUV. Ils sont soumis au chef de service qui complètera sa partie et les validera uniquement s'il a reçu les formulaires d'évaluation des périodes de formation correspondantes au préalable.

6. Cahier des charges du médecin assistant en pédiatrie

Le cahier des charges du médecins assistant comprend :

- Les soins au patient et sa famille
- L'enseignement : participation active à sa propre formation
- La recherche
- La charge administrative : tenue du dossier médical, lettre de sortie et facturation

6.1. Les soins au patient et sa famille

Le médecin assistant doit mettre au centre de ses préoccupations et de sa prise en charge l'intérêt du patient et de sa famille.

Le soin au patient représente l'essence même du métier de médecin et se fait en collaboration multidisciplinaire.

La bonne communication entre tous les intervenants et la valorisation des compétences de chacun sont les clés d'une prise en charge efficiente et réussie.

6.2. L'enseignement

L'enseignement est tant théorique que pratique. Le médecin assistant va recevoir l'enseignement de la pédiatrie mais aussi y participer, tant par l'élaboration de colloques, que par l'enseignement clinique aux plus jeunes (stagiaires, médecins assistants débutants).

Nous attendons que le médecin assistant prenne une part active à sa formation.

Des « Journal Club » ont également lieu pour apprendre à analyser la littérature médicale de façon critique à l'Hôpital des Enfants, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatalogie et le médecin assistant doit avoir analysé au minimum 2 articles pendant son parcours au CHUV.

6.3. La recherche

Le CHUV étant un hôpital universitaire, la recherche fait partie de ses missions. Le service de pédiatrie tient à promouvoir la recherche et à ce que les médecins assistants puissent participer activement à cette activité quelle que soit la filière de formation qu'ils choisissent.

Les exigences en termes de recherche pour les médecins assistants sont décrites dans le document sur les filières CHAT.

Les médecins assistants sont soutenus par les cadres et CDC du service pour ces activités. Une antenne de recherche a été créée pour apporter un soutien aux projets. En cas d'intérêt, vous pouvez en parler à vos supérieurs et/ou contacter l'antenne de recherche (site internet de l'antenne de recherche : <http://www.chuv.ch/arc-dfme>). Cette activité donnera lieu à, au minimum, une présentation orale ou un poster lors d'un congrès durant l'assistantat au CHUV.

Il n'existe pas officiellement de poste de MA de recherche, mais il est possible dans le cadre de certaines thèses MD d'obtenir une bourse ou du temps subventionné pour un pourcentage du taux d'activité (20-50%) couplé à un pourcentage en clinique. Il est également possible d'avoir un pourcentage clinique réduit pour pouvoir dédier plus de temps à l'activité de recherche sur une période de l'assistantat. Dans le cadre d'une thèse MD, une inscription à l'école doctorale est nécessaire et peut se faire en parallèle à l'assistantat.

Un maximum de 10 semestres d'inscription dans le cadre d'une thèse MD sont autorisés. Vous trouverez plus d'information sur le lien suivant : [Étapes de la thèse du Doctorat en Médecine \(MD\) - FBM Unil](#)

6.4. La charge administrative : tenue du dossier médical, lettre de sortie et facturation

La tenue du dossier médical du patient est sous la responsabilité médicale du médecin assistant. Un cours d'introduction au dossier informatisé ainsi qu'à la facturation a lieu dans toutes les unités.

7. Gestion des temps : plannings, vacances, absences, congés maternités

Un guide de la gestion des temps expliquant le fonctionnement des plannings, vacances et autres (absences, congés, ...) est disponible sur Tribu ([Pages - Document](#)).

8. Bien-être au travail

Nous avons à cœur que les médecins assistants puissent progresser dans leur formation en maintenant un bon équilibre personnel. Le parcours de formation d'un médecin est juché de situations difficiles au niveau émotionnel, organisationnel ou relationnel tant au niveau professionnel, que lorsqu'il s'agit de concilier vie privée et professionnelle.

Il existe un comité des médecins assistants de pédiatrie du CHUV qui vous représente auprès du service, est à l'écoute en cas de besoin, crée des moments conviviaux. Vous pouvez les contacter par mail : ped.comitema@chuv.ch.

Par ailleurs, nous sommes à l'écoute en cas de difficultés rencontrées par nos collègues. Dès lors, les médecins assistants peuvent s'adresser à leurs supérieurs directs, à la Prof Truttmann, à la Dre Mauerhofer, à la Dre Plebani ou au Prof. Angoulvant. Il existe également au CHUV un espace de parole dédié aux collaborateurs en difficultés, appelé "Espace collaborateurs". Par ailleurs, au niveau Suisse, le réseau de soutien ReMed affilié à la FMH est présent pour épauler les médecins en difficulté et peut être sollicité par mail ou par une antenne téléphonique :

<https://www.fmh.ch/fr/prestations/affiliation/remed.cfm>

Soyez sûrs que nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour vous permettre d'avoir une formation de qualité et de l'effectuer dans les meilleures conditions.